



Informations communales - Lettre N°17

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

• Communauté urbaine GPSeO

Une réunion a eu lieu en mairie le 11 décembre afin de définir avec précision les futurs aménagements à réaliser au niveau de la voirie. Il appert que les instances en charge de cette compétence réaliseront des travaux de réfection chemin des Roches en 2019 et chemin des Tertres en 2020.

• Déplacement du marché sur la place de la Mairie :

Afin de pérenniser le marché qui se situe actuellement sur le parking du foyer, il me paraît judicieux de le déplacer au centre du village. Pour ce faire, une demande a été faite au conseil départemental. [Si l'autorisation est accordée](#), la place de la mairie sera fermée à tous les véhicules le jeudi de 15h30 à 20h00 (excepté le bus). Les véhicules devront emprunter la rue Marcel Perraud ou la rue du Sas, par exemple, pour rejoindre la rue de Flicourt ou la rue des Gâtines. [Vous pouvez donner votre avis](#) sur le site de la commune ([Cliquer ici](#)).

• Montée en débit de la connexion internet :

D'après les dernières informations, la société de télécom Orange effectuera la montée en débit dans notre village du 9 au 28 janvier prochain. A savoir que celle-ci est entrain d'être mise en place à Saint-Martin-La-Garenne et que les raccordements entraînent de fortes perturbations (plus d'accès internet sur plusieurs journées etc...).

• Superette :

Face à la concurrence des environs et afin de maintenir en place notre superette, il serait sage de venir faire des emplettes (quelques euros suffisent) de façon régulière. A savoir également que son gérant envisage prochainement la vente de croissants chauds. Merci pour l'aide que vous voudrez bien accorder à ce commerce de proximité

Agenda

- Le restaurant éphémère devrait revenir 2 fois lors du premier semestre 2019.
- Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité, de très bonnes fêtes de fin d'année.

230 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

[Site web de Guernes](#) | [Contacter la Mairie](#)

[Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous](#)

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guernes